



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Orpaillage illégal en Guyane

Question au Gouvernement n° 1697

Texte de la question

ORPAILLAGE ILLÉGAL EN GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Monsieur le ministre de l'intérieur, dans une lettre ouverte rendue publique à l'occasion du déplacement du préfet dans le Haut-Maroni en Guyane, les chefs coutumiers, les Gran Man et les responsables de village, connus pour leur sagesse, ont adressé un ultimatum à l'État. Leur constat est sans appel : depuis des décennies, tandis que les représentants de l'État se succèdent sur le fleuve et multiplient les visites, les réunions et les annonces, l'orpaillage illégal continue de prospérer, les réseaux criminels se reconstituent, le mercure contamine les populations et l'autorité de la République recule. Plus grave encore : ils rappellent que l'État connaît parfaitement la situation. Ses propres rapports reconnaissent en effet l'inefficacité des dispositifs actuels et l'existence du plafond de verre auquel se heurte la lutte contre l'orpaillage illégal. Ces mêmes rapports soulignent que 189 sites d'orpaillage sont recensés dans le parc amazonien de Guyane, au cœur même de l'espace naturel que l'État prétend protéger, et que ces activités polluantes et toxiques ont lieu sur le littoral, dans les stations de captage d'eau potable des grandes agglomérations.

Après des décennies d'échec, les autorités coutumières vous demandent de choisir : vous devez déclarer enfin une véritable guerre à l'orpaillage illégal et aux organisations criminelles qui l'alimentent, ou assumer devant les populations du Haut-Maroni et tous les Guyanais la faillite de la stratégie adoptée par l'État. Ma question est simple : que répondez-vous à cet ultimatum ? Pourquoi, malgré des décennies marquées par des constats et des rapports accablants, l'État se contente-t-il d'essayer de contenir l'orpaillage illégal sans y parvenir, plutôt que de revenir à la doctrine suivant laquelle il convient de l'éradiquer ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . La réponse à cet ultimatum est elle aussi très simple : nous allons continuer le combat contre l'orpaillage illégal. Vous avez raison de rappeler que ce combat est ancien, mais vous savez très bien que depuis 2008, nous menons l'opération Harpie, qui mobilise chaque jour – je leur rends hommage – 70 gendarmes et près de 270 militaires des forces armées en Guyane sur le terrain. Compte tenu des risques qu'il présente en matière de sécurité, de santé publique, d'ordre public ou encore d'immigration illégale, nous luttons constamment contre l'orpaillage illégal et persisterons à le faire.

Je vous remercie d'avoir cité M. le préfet de Guyane, Antoine Poussier, qui est effectivement allé au contact des populations, notamment à Camopi, dans un bassin particulièrement touché par le phénomène. Il a pu rencontrer les élus et installer le barrage qui était demandé, et qui a fonctionné, puisqu'il a permis d'interpeller un certain nombre d'orpailleurs. Je ne peux pas vous laisser dire que notre action est inefficace : en 2025, suivant les chiffres dont je dispose, 285 gardes à vue, 186 défèrements et 157 placements sous écrou d'orpailleurs ont eu lieu – contre respectivement 167, 53 et 38 en 2024 – et 150 millions d'euros ont été saisis.

Nous continuerons d'agir inlassablement. Vous pouvez compter sur ma parole et celle du préfet local : il s'est rendu sur le terrain, il est allé au contact des élus et des populations. La lutte contre l'orpaillage implique aussi – M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères le sait bien – de nous appuyer sur nos partenariats internationaux, notamment avec le Brésil, et locaux. Nous avons bien l'intention de l'éradiquer pour de bon.

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Voilà plus de trente ans que l'orpaillage illégal prospère et que le mercure intoxique toute la population guyanaise ! Vous êtes responsable de cette situation : c'est le nouveau chlordécone qui vous pend au nez.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Victor Castor](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1697

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2026